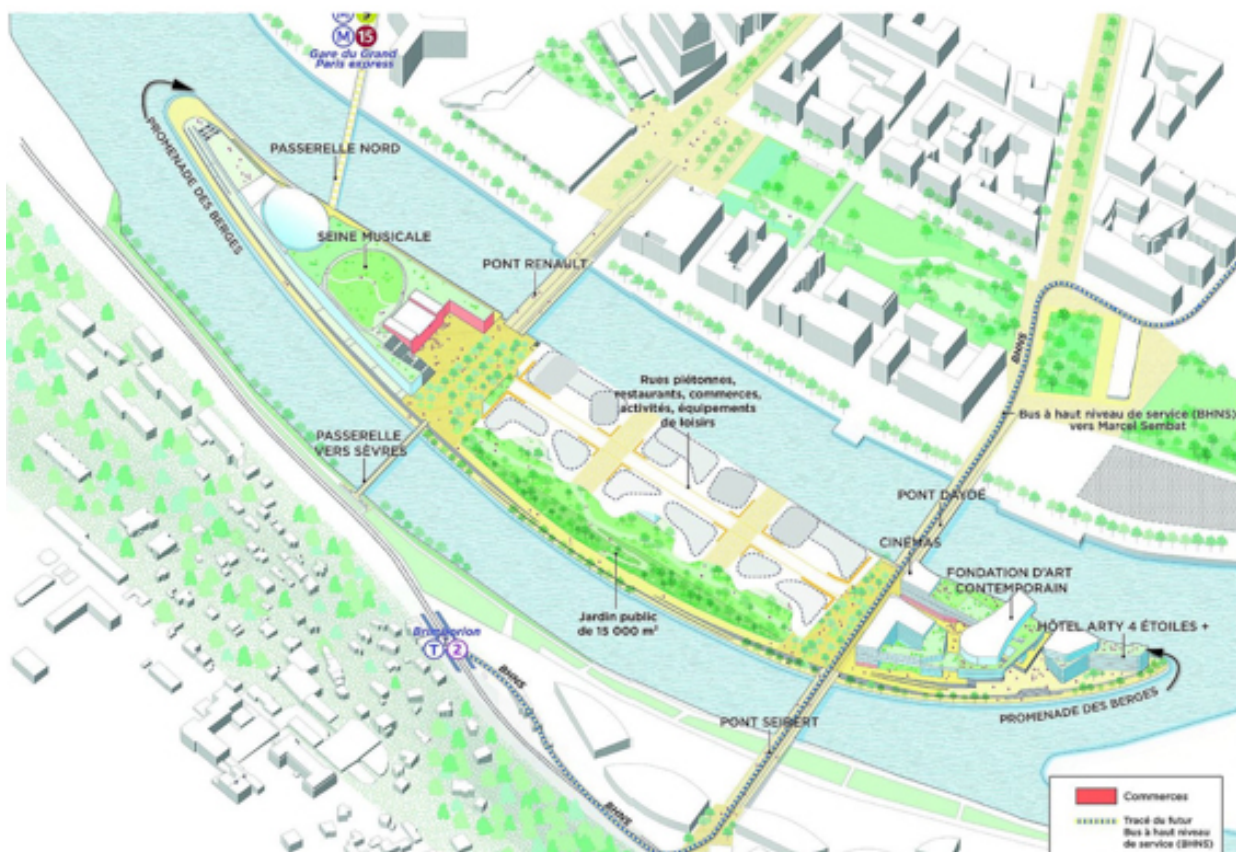

[Imprimer](#)

Ile Seguin : un projet de 130 000 m2 en travaux début 2021

Image

Le groupement de promoteurs retenu par Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) à l'été 2019, pour aménager le dernier terrain de l'île Seguin, vient de déposer les permis de construire du projet tertiaire de 130 000 m2 coordonné par Christian de Portzamparc.

Composé des promoteurs Hines, Icade et Vinci, le groupement DBS (Développement Boulogne Seguin) doit réaliser, entre La Seine musicale et le pôle artistique d'Emerige en cours de construction, un ensemble tertiaire de 130 000 m2, réparti entre six immeubles. Composé essentiellement de bureaux (123 500 m2), le programme compte également des commerces, des restaurants et des équipements de loisirs (6 500 m2), le tout étant complété par un jardin public de 1,5 ha.



DBS a confié à l'architecte Christian de Portzamparc la coordination du projet et à Michel Desvigne l'aménagement paysager. Répartis de part et d'autre d'une rue centrale reliant les deux pointes de l'île, chacun des six immeubles sera réalisé par un architecte différent : côté Boulogne, il s'agit de Chartier Dalix, XTU et 2Portzamparc ; côté Meudon, Richard Rogers, Franklin Azzi et Sou Fujimoto. Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux au premier semestre 2021 pour une livraison en 2024.

Passerelle piétonne vers la gare

Pour construire sur ce millier de mètres carrés de foncier, DBS déboursa 329 millions d'euros qui seront versés en 2021 à la SPL Val de Seine aménagement, indiquait le journal municipal de Boulogne-Billancourt en septembre 2019. L'outil d'aménagement de la Ville « pourra alors rembourser par anticipation l'ensemble des financements qui ont été mis en place pour la réalisation des aménagements indispensables pour la commercialisation de l'île, à savoir deux parkings publics de 600 places, le pont Renault, la reconstruction du pont Seibert, la rénovation du pont Daydé - qui accueillera le futur bus à haut niveau de service (BHNS) -, l'aménagement des esplanades, des berges et des promenades piétonnes ».

Outre les deux percées nord-sud visuelles et piétonnes, ouvertes au public, insérées dans le programme de DBS, une nouvelle passerelle piétonne au nord de l'île, entre la gare Pont-de-Sèvres et La Seine musicale, est en cours de construction depuis la mi-octobre. « Afin d'assurer les totales complémentarité et indissociabilité de la gare et de la passerelle », le conseil départemental des Hauts-de-Seine en a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Société du Grand Paris.

Sous maîtrise d'œuvre de Jean-Marie Duthilleul, l'ouvrage de 268 m de long est doté d'un belvédère à proximité des bords de Seine, où un ascenseur rejoindra la future station à 28 m de profondeur. Cette passerelle doit être livrée en février 2021 et opérationnelle à l'été suivant, soit avant la gare Pont-de-Sèvres.

[Présentation des projets sur l'île Seguin](#)